

20251118 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/68216/relaxe-pour-ibrahim-a-un-exile-soudanais-accuse-dun-naufrage-dans-la-manche-huit-passeurs-condamnes>

Actualités



Un groupe de migrants s'aventurent dans l'eau depuis la plage sur la plage de Petit-Fort-Philippe à Gravelines, près de Calais, pour atteindre un canot pneumatique et traverser la Manche. Le 2 juillet 2025. Crédit : Reuters

Relaxe pour Ibrahim A., un exilé soudanais accusé d'un naufrage dans la Manche, huit passeurs condamnés

Par [La rédaction](#)

Ibrahim A, Soudanais, a été relaxé, ce mardi. Le jeune homme était accusé par la justice française d'avoir organisé la traversée meurtrière de la Manche du 12 août 2023 - à laquelle il avait survécu. Ibrahim A, clamait son innocence depuis deux ans. Huit autres hommes ont été condamnés à des peines de 3 à 15 ans de prison pour ce même naufrage meurtrier.

Relaxé. Ibrahim A, un Soudanais poursuivi pour son implication dans un naufrage meurtrier dans la Manche en août 2023 a été relaxé, mardi 18 novembre, par le tribunal judiciaire de Paris. "C'est un grand soulagement", a déclaré son avocat Raphaël Kempf, joint par InfoMigrants. "Ce procès a permis d'entendre sa sincérité".

Huit autres personnes, des Afghans et Kurdes irakiens, ont, elles, été condamnées à des peines de trois à quinze ans de prison ferme pour leurs rôles de passeurs.

Au terme de deux semaines de procès, les peines les plus lourdes, 12 et 15 ans de réclusion notamment pour homicides involontaires, ont été prononcées à l'encontre des deux Kurdes irakiens de 45 ans considérés comme les moteurs de cette organisation, jugée pour le drame qui avait entraîné la mort de sept candidats afghans à l'exil vers le Royaume-Uni.

A lire aussi

["L'injustice me poursuit" : au procès d'Ibrahim A., exilé accusé d'un naufrage en août 2023](#)

La justice reprochait à Ibrahim A., d'avoir co-piloté l'embarcation et donc d'être également un passeur. En détention provisoire depuis deux ans et trois mois, il démentait pourtant avoir tenu la barre depuis le début de cette affaire. Il risquait jusqu'à 10 ans de prison pour homicides involontaires et aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irrégulier, avec comme circonstance aggravante, le fait de l'avoir commis "en bande organisée".

Libéré ce mardi, "Ibrahim sera hébergé grâce à la solidarité citoyenne", a encore précisé son avocat. "Il pourra défendre son dossier d'asile devant la CNDA [Cour nationale du droit d'asile] en décembre. Nous espérons qu'à l'issue, il sera reconnu réfugié".

La vie en prison était "très dure"

Depuis son arrestation il y a deux ans, dans les heures qui ont suivi le naufrage, l'horizon d'Ibrahim A., s'était réduit aux quatre murs de sa cellule du bois d'Arcy (en région parisienne). Rencontré au cours d'un parloir par InfoMigrants, il tentait, entre cours de français et travail en prison, de maintenir un semblant de normalité dans son difficile quotidien carcéral.

Dans un courrier transmis en septembre à InfoMigrants depuis la maison d'arrêt, le jeune homme témoignait sur cinq pages, dans une écriture en italiques soignées, d'une vie en prison "très dure". Surtout, il n'a jamais cessé de clamer son innocence.

want to carry with the others. So they were telling us to go carry and we refused when we no, they started to beatting us and directly said to us if you are not carry it we will kill you here then they forces us and even they said to us that you as sudanese when go and happens any thing and if police catch you always telling that so be careful if you come back do not try to about us to the police in order sit you free if you will do this and come back the jungle we will kill to the of you. so they forces us.

so they just putted the boat on the sea and they left immediate. we were go like one hour just the boat stopped going and we were asked what is the problem, there were some people saying that motor stoped and even the petrol has finish, then there was one guy tryed called rescue ship in the same time another come inside the boat there was one of the rescue police was answer the call but the guy was not speak french and English too, so telling him to give me the phone in order to speak with but unfortunately when he gave me I said hello like this, the boat has been broke from the middle.

so and we all fallen in the water but unfortunately I and the other black guy, we did not having life jackets and there were no rescue ship we stayed like this one - two hours.

Extrait de la lettre manuscrite d'Ibrahim A. depuis la maison d'arrêt où il se trouve en détention provisoire depuis août 2023. Crédit : InfoMigrants

Le jour de la traversée, Ibrahim dit avoir été approché par un groupe de passeurs dans un campement pour s'enquérir du prix de la traversée. Sept cents euros, lui a-t-on répondu. Lui en avait 400. Après un premier refus, les passeurs le rappellent pour empocher son argent. Ils se contenteront de la somme si le jeune homme participait à la mise à l'eau du canot. Sous la menace des passeurs armés, Ibrahim a finalement accepté.

Cette nuit-là, le canot a pris l'eau au large de Sangatte. Les passagers ont tenté de survivre dans l'eau en attendant les secours. "Certains avaient des gilets, d'autres uniquement des bouées. Ils ont essayé de s'accrocher à un morceau du bateau qui n'avait pas explosé. J'ai vu plusieurs personnes mourir devant moi", avait témoigné Fazel, un des rescapés âgé de 19 ans, rencontré par InfoMigrants dans la foulée du naufrage. "Cette nuit-là était le moment le plus difficile de ma vie".